

COMPTE RENDU

--

CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 5 NOVEMBRE 2008

L'an deux mil huit, le cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 3 novembre, sous la présidence du Maire, Alain MACEL.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Pouvoirs de vote
11	11	0	0

PRESENTS	Alain MACEL, Michel CHALONS, Claudine DIDRY, Christine LAMPSON, Séverine SANCHEZ, Emmanuel DUCROS, Delphine EPIARD, Jean MUTELET, Jean-Christophe PATON, Nathalie MARECO, Bernard GEORGE
ABSENTS	/
POUVOIRS	/
SECRETAIRE	Jean-Christophe PATON

DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à L'UNANIMITE,

- ACCEPTE la modification des statuts de la Communauté de Communes permettant la création d'une salle commune sous gestion intercommunale dans le futur foyer pour personnes âgées d'Etain.
- ACCEPTE la résiliation anticipée du bail locatif consenti à Mlle CABORET Audrey à effet du 21.01.2009 (maximum) et la reprise de ce logement par la signature d'un nouveau bail avec Mlle JANGRANDY Julie.
- DECIDE d'allouer une somme de 27 € maximum pour les colis de Noël attribués aux personnes âgées du village, un bon d'achat de 10 € pour les enfants de 9 à 14 ans et d'offrir des confiseries aux moins de 9 ans (enveloppe maximale allouée aux colis enfants : 500€). A ce jour, la commune compte 41 personnes de plus de 70 ans et 39 jeunes de moins de 14 ans.

Le Maire

Alain MACEL